



# APPEL A PROJETS

## ATELIER BUSINESS PLAN 2018 - 2019

### . Pourquoi un appel à projets ?

Pour les 40 étudiants de l'EGC, il s'agit de travailler **concrètement sur des projets réels** entre octobre 2018 et mai 2019 pour en réaliser un **business plan complet**.

Ainsi, pour la deuxième année, un atelier Business Plan by Michel Santi, professeur émérite HEC Paris, sera lancé le 26 septembre 2018 par l'Ecole de gestion et de commerce du Pacifique Sud, en partenariat avec OBA Grandes Ecoles.

### . Atelier BUSINESS PLAN, comment ça marche ?

Les étudiants, accompagnés par des tuteurs sélectionnés parmi des professionnels en entreprise, le corps enseignant de l'EGC ainsi que des cours complémentaires dispensés par OBA Grandes Ecoles avec des professeurs d'HEC Paris, vont vous aider à construire votre business plan.

Les professeurs intervenants :

**Michel Santi**, Professeur émérite HEC Paris – Département Stratégie

**François Cazals**, Professeur HEC Paris – Département Marketing

**Christian Cauvin**, Professeur HEC Paris – Département Finance

**Philippe Honorat**, Professeur HEC Paris – Département Contrôle de Gestion & Management de la Performance

Cet exercice de *learning by doing* (apprendre en faisant) vise à promouvoir l'esprit entrepreneurial des étudiants en mettant en application les concepts marketing, finance et management tout au long du suivi d'un véritable projet d'entreprise.

Les 7 groupes d'étudiants présenteront devant un jury de professionnels le Business Plan du projet qu'ils auront suivi en mai 2019.

### . Quels types de projets ?

Tous les projets seront examinés avec une préférence donnée à :

- . La création d'une activité nouvelle,
- . Le lancement et/ou de développement d'un nouveau produit ou service,
- . Un projet innovant, que ce soit dans le produit, service, concept, management, business model, etc
- . Un projet de startup,

## **. Composition de votre dossier de candidature ?**

### **Présentation succincte de votre projet avec :**

- . Nature du projet et objectifs généraux du projet
- . Calendrier de votre projet
- . Votre motivation pour être accompagné par les étudiants sur le business plan

Votre candidature est à envoyer par mail à [egc@cci.nc](mailto:egc@cci.nc) avant le 16 août 2018, sous format de 2 pages word maximum.

## **. Composition du comité de sélection des projets :**

Sous la houlette de Michel Santi, 7 membres composeront le comité de sélection :

- . Un représentant de la commission formation de la CCI
- . Un représentant de l'EGC
- . Un représentant de l'association des parrains EGC
- . Un représentant de la CCI
- . Un représentant de OBA Grandes Ecoles
- . Un représentant des Banques
- . Un représentant d'une structure d'appui aux entreprises

## **. Confidentialité et communication :**

Les membres du comité de sélection sont soumis à une stricte confidentialité sur les dossiers reçus et examinés, qu'ils soient sélectionnés ou non.

Les étudiants de l'EGC aussi, sont engagés à respecter la plus stricte confidentialité sur les projets étudiés pendant leur atelier.

Une communication sur les projets sera menée par l'EGC et OBA Grandes Ecoles à la clôture de l'atelier en mai 2019 sous forme d'un concours de pitch des projets étudiés. A cette occasion, la presse sera conviée. Il s'agira uniquement d'une communication générique sur le thème du projet et le porteur s'il le souhaite.

## **. Contrat entre le porteur de projet et l'EGC :**

Si votre projet est retenu pour être accompagné sur le business plan, un contrat sera signé entre le porteur du projet et les étudiants EGC avec les modalités suivantes :

### **Article 1 : concernant l'équipe EGC**

L'équipe EGC s'engage à mettre en œuvre sa meilleure volonté, tous ses efforts et l'ensemble des moyens à sa disposition pour aboutir à la réalisation d'un business plan écrit ainsi que d'un pitch de présentation orale relatifs au projet sus nommé qui seront la propriété exclusive du porteur de projet à dater de la fin de l'atelier.

Ses membres, ainsi que le tuteur EGC de l'équipe, signeront un accord de confidentialité assurant au porteur de projet la non divulgation des informations et documents relatifs au projet, à l'exception du pitch qui sera l'objet d'une présentation par l'équipe lors de la séance finale de l'atelier Business Plan EGC.

L'équipe s'engage à tenir au courant le porteur de projet de sa progression, de ses incertitudes et des problèmes qu'elle rencontre au fur et à mesure de l'atelier BP afin de tenir compte de ses objectifs, de ses conseils, de ses choix et de ses moyens ; à raison d'une rencontre par mois au minimum. Elle lui remettra un double de toutes les études, analyses qu'elle aura pu collecter ou réaliser.

Elle devra également utiliser au mieux le tuteur/coach qui lui est affecté et l'intégrer, si besoin est, dans sa relation avec le porteur de projet.

## **Article 2 : concernant le porteur de projet**

Le porteur de projet s'engage, de son côté, à la plus grande disponibilité vis-à-vis de l'équipe EGC (rendez-vous, contacts téléphoniques, échanges mail, ...).

Il lui remettra toutes les études, informations qu'il possède déjà ou aura à sa disposition par la suite.

Le porteur accepte que le pitch sur son projet (7 minutes) soit présenté publiquement à la séance finale de l'atelier BP en mai 2019.

Le porteur de projet pourra faire appel au tuteur de l'équipe afin de régler les éventuels problèmes qu'il rencontre dans le cadre de l'Atelier BP EGC.

### **Les dates clés :**

- . Lancement appel à projet le 16 mai 2018**
- . Remise de votre dossier au plus tard le 16 août 2018 à 15h auprès de l'EGC**
- . Comité de sélection de projet le 31 août 2018**
- . Réponse début septembre 2018**
- . Lancement de l'atelier business plan le 26 septembre 2018**
- . Clôture de l'atelier business plan en mai 2019**